

# Férolles Infos

Numéro 27 : Avril 2017

## Le mot du maire

Le dernier Conseil Municipal a suivi les propositions de la Commission des finances en votant à l'unanimité le budget communal 2017 et il me semble important d'expliquer les évolutions décidées cette année.

Considérant l'ancienneté de notre réseau d'eau potable, l'étude menée actuellement va nous permettre de dresser un état des lieux afin de garantir à long terme l'alimentation en eau sur la Commune en quantité et en qualité suffisantes et d'assurer les besoins nécessaires en terme de défense incendie. Le prix de l'eau permet d'intégrer l'ensemble des paramètres d'un réseau: fonctionnement, évolution des consommations et des abonnés, évolution du réseau et nouveaux investissements, mais également l'existant exprimé en « patrimoine » et dont l'amortissement et le

renouvellement doivent être planifiés. Afin de consolider notre budget « service eau potable », une augmentation de 3 centimes par mètre cube a été approuvée, fixant le tarif à 0,68 €/m<sup>3</sup>. Cette revalorisation établit le prix de l'eau à 1,29€ TTC/m<sup>3</sup> (eau, abonnement, taxe de l'agence de l'eau), soit une augmentation de 1,71% sur le prix TTC. À titre indicatif, la moyenne du prix de l'eau des Communes de la CC des Loges est de 1,50 € TTC/m<sup>3</sup>.

De même, une réflexion a été menée sur le budget du service « assainissement collectif ». Près de 60 000 € sont consacrés au remboursement des emprunts de construction de notre réseau et un peu moins de 50 000 € sont affectés au fonctionnement de la station d'épuration intercommunale. Ce budget est entièrement financé par les abonnés au service d'assainissement. Grâce à une gestion rigoureuse, une diminution de 5 centimes par mètre cube a été approuvée, fixant le tarif à 1,95 €/m<sup>3</sup>. Cette baisse établit le prix de l'eau assainie à 3,08 € TTC/m<sup>3</sup> (eau, abonnement, taxe de l'agence de l'eau, TVA), soit une diminution de 2,10% sur le prix TTC. La moyenne du prix de l'eau des Communes de la CC des Loges est de 2,07 € TTC/m<sup>3</sup>. Concernant le budget général, une hausse globale de 1% du produit fiscal communal attendu a été approuvée pour permettre de pérenniser les différents services communaux, ainsi que les investissements nécessaires à l'évolution de notre Commune et surtout pour compenser en partie la baisse de la dotation de l'état (Dotation Globale de Fonctionnement). Aucune revalorisation des taux d'imposition n'avait été réalisée depuis 2011 pour la taxe d'habitation et la taxe sur le foncier non bâti et depuis 2004 pour la taxe sur le foncier bâti.

Cette révision des différentes ressources qui abondent nos budgets se veut ponctuelle et équitable pour l'ensemble des administrés et assurera le bon fonctionnement de notre collectivité pour les prochaines années. Avoir une fiscalité juste et maîtrisée constitue un des objectifs majeurs de l'équipe municipale.

**David DUPUIS**

## Prochainement à Férolles

Dimanches 23 avril et 7 mai	✓ Elections présidentielles, 8h – 19h00, salle des fêtes
Vendredi 28 avril	✓ Soirée-concert Alex Wallon « BBH », 20h30, Palace des Salopettes
Lundi 8 mai	✓ Fête de la Victoire, 11h15
Dimanches 14 et 21 mai	✓ Stage « film d'animation », 10 – 17h, Palace des Salopettes
Vendredi 19 mai	✓ Soirée chants (école primaire), salle des fêtes de Sandillon
Samedi 20 mai	✓ Dîner-spectacle sud-américain, 20h, Palace des Salopettes
Vendredi 23 juin	✓ Kermesse des écoles
Vendredi 23 juin	✓ Assemblée générale Phoenix 45, 20h, salle socio-culturelle

## Élections présidentielles

Les élections présidentielles approchent à grands pas. L'occasion est venue de faire quelques rappels à tous quant à la tenue des scrutins. Le bureau de vote aura lieu à la salle des fêtes, de 8h à 19h00.



Rappel pour les procurations :

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour du vote de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui. La démarche se fait au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance.

Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

## Soirée concert au palace

Alex Wallon "BBH" sera en résidence de création du 24 au 28 avril au palace des salopettes. Cette résidence se terminera par une soirée concert le vendredi 28 avril, à 20h30. Elle commencera dès 19h par un petit échange conté avec Brigitte CHEMIN, puis BBH nous présentera à 20h30 ses chansons en version acoustique.

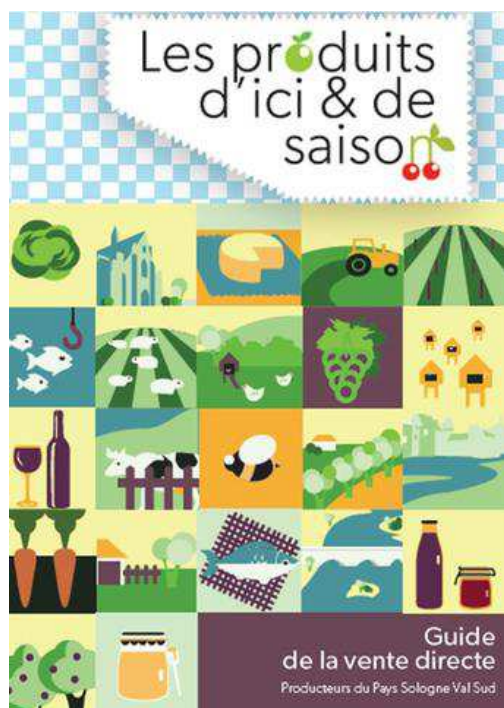


## Rénovation des NAP

La salle des NAP a été entièrement repeinte pour le plus grand bonheur de nos enfants.



## Les produits d'ici & de saison



Le nouveau guide des producteurs en vente directe du Pays Sologne Val Sud vous permet de trouver près de chez vous un large choix de produits locaux de saison. Activité économique identitaire de nos paysages ligérien et solognot, l'agriculture constitue l'un des ciments de notre territoire.

Face à l'évolution des modes de consommation, aux souhaits des consommateurs-habitants de découvrir ou retrouver l'environnement et l'ambiance d'une exploitation agricole, les agriculteurs situés sur le Pays Sologne Val Sud ont développé très tôt la vente directe de leur production sur leur exploitation.

Le Pays Sologne Val Sud, en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Loiret et Orléans Métropole et avec le soutien de la Région Centre Val de Loire, a simplement souhaité favoriser la communication de ce mode de commercialisation-consommation original. Habitants du territoire, mais aussi consommateurs, vous contribuez par vos achats au renforcement d'une agriculture périurbaine et rurale, source de revenu et d'équilibre pour notre territoire. En favorisant la vente directe, vous contribuez à la vitalité de notre économie rurale.

Vous pouvez venir chercher gratuitement ce guide en mairie ou le télécharger sur le site du pays Sologne Val Sud : <https://www.pays-sologne-valsud.fr>